



---

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM-04-2024**

**881, RUE PIERRE-DE LESTAGE**

---

Conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, un avis public est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et greffière, que lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le lundi 3 février 2025 à 19 h 30, il sera statué sur une demande de dérogation mineure.

**IMMEUBLE VISÉ :**

La demande de dérogation mineure DM-04-2024 est produite à l'égard d'un terrain connu et désigné comme étant le lot numéro 4 396 947 du cadastre du Québec, portant le matricule 2804-38-7058 et ayant le numéro civique du 881, rue Pierre-De Lestage.

Le terrain visé par la demande se situe à l'intérieur de la zone 1-P-19.

**NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :**

La demande vise à permettre l'aménagement d'une quatrième entrée charretière donnant sur la rue Pierre-De Lestage malgré l'article 10.10.5 du règlement de zonage numéro 748 et ses amendements qui prévoit un maximum de trois entrées. Cette entrée charretière serait aménagée dans le cadre de l'agrandissement du stationnement existant.

Toute personne intéressée à se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation mineure doit se présenter le lundi, 3 février à 19 h 30 à la salle du conseil située au 588, rue De Montcalm à Berthierville.

Donné à Berthierville, ce 16 janvier 2025.

**Sylvie Dubois**  
Directrice générale et greffière